Chronologie de l'initiative Pidoux

# 4 février 2014

Jean-Yves Pidoux, alors député Les Verts, avait intitulé son initiative « Pour une discussion sans tension ». Il s’agissait de réintroduire, mot pour mot, l’alinéa 2 de l’art.30a (*« …les chauffages électriques des bâtiments doivent être remplacés d’ici au 31.12.2030…* » que son parti avait fait retirer à l’ouverture des débats sur la révision de la LVEn afin d’éviter un référendum comme celui lancé l’année précédente à Fribourg. J’ai obtenu un rendez-vous pour expliquer notre étonnement devant la manœuvre. Il m’avait alors déclaré : « Il n’est pas possible de retirer une initiative parlementaire. Mais je comprends votre position et je demanderai au Grand Conseil qu’elle soit assortie d’une alternative, sous forme de décret, discutée avec les parties concernées. »

# 28 octobre 2014

Le Grand Conseil transmet l’initiative en ces termes par 70 voix vs 66

# 10 février 2016

Première séance de la Commission Consultative sur l’Initiative Pidoux (CCIP). Présidence L.Balsiger, Directeur de l’Energie et administrateur de Romande Energie. Membres : Mme Baehler-Bech secrétaire générale de l’ASLOCA mais aussi députée Les Verts et initiante, MM.Pidoux (initiant, directeur des SI Lausanne et administrateur de Romande Energie), Borlat (association Installateurs), Bourqui (président Enerdis, assoc. de distributeurs d’électricité), Feller (CVI), Mérot (Choc Electrique),Perrin (assoc. Energies Nouvelles) Weinmann (SIA Suisse), Zurita (SIA Vaud). M.Marcos, adjoint section Bâtiments à la DIREN a participé à toutes les séances. JPM expose l'idée d’un Observatoire de la Consommation Energétique des Ménages Vaudois : idée bien reçue par les participants mais rejetée par l’Administration (voir procès-verbal).

# 13 avril 2016

Séance 2

# 15 juin 2016

Séance 3

# 31 août 2016

Séance 4

Echanges d’informations, discussions

# 13 avril 2017

Séance 5

Présentation de l’avant-projet DIREN

# 5 octobre 2017

Séance 6

Discussions sur projet DIREN

# 7 février 2018

Présentation de la version 4.3. Par mail du 12.2.2017 à tous les membres de la CCIP, JP Merot s’élève contre la déclaration de M.Balsiger( «ma fonction de Directeur de l’Energie m’impose une responsabilité vis-à-vis du changement climatique …il faut éradiquer le chauffage électrique, ce mode de chauffage peu efficace… ». En complément, un mail du 14 février, adressé aux mêmes, liste 7 raisons de rejet du projet DIREN et revient à nouveau l’idée de l’Observatoire de la Consommation Energétique des Ménages Vaudois.

# 15 février 2018

9ème et dernière séance de la CCIP, sans tour de table sur les deux mails du 12 et 14 février, sans procès-verbal de séance.

# 7-9 mai 2018

Ultime échange de mails entre JP Merot et Laurent Balsiger.

# Juillet 2020

Préavis du Conseil d’Etat transmis au Grand Conseil

# 8 octobre 2020

Réunion de la commission du GC désignée pour examiner le projet après envoi d’une lettre ouverte de CE à tous les membres. Projet de décret accepté « à l’unanimité » après une séance tendue. Choc Electrique n’est pas entendue par la commission : « sa position est connue notamment par cette lettre ouverte »

# Juin 2021

Rapport de la commission avec réponse de la DIREN à la lettre ouverte de Choc Electrique

# 30 juin 2021

Le plénum du grand Conseil renvoie le projet en commission

# 23 mai 2022

La Commission du Grand Conseil présidée par M.Mojon (PLR)  La commission entend JP Merot pendant 15 minutes, qui répond ensuite à quelques questions

Le projet accepté par 7 voix et 2 abstentions.

# 1 nov-20 décembre 2022

Débats au Grand Conseil, adoption de 3 projets du Conseil d’Etat pour économiser de l’électricité en cette période critique (COVID, guerre en Ukraine) : réduction de l'éclairage public, réduction des publicités lumineuses et décret Pidoux/Balsiger

# 30 décembre 2022

Publication du décret à la FAO

# 19 janvier 2023

Dépôt de notre REQUETE à la Cour Constitutionnelle :32 pages/28 annexes

# 9 mars 2023

DETERMINATIONS du Grand Conseil sur notre requête : 14 pages/ 5 annexes

# 20 mars 2023

Le TF rejette le recours de 2 Zurichois contre l’obligation de démanteler les CE

# 3 mai 2023

REPLIQUE de CE : 50 pages/32 annexes

# 22 juin 2023

DETERMINATIONS du Grand Conseil sur notre réplique : 4 pages/2 annexes

# 21 juillet 2023

DUPLIQUE de CE : 17 pages/5 annexes

# 10 octobre 2023

Publication du rejet du recours par la Cour Constitutionnelle

# 8 novembre 2023

Dépôt du recours au Tribunal Fédéral

# 26 avril 2024

Rejet de notre recours par le TF

# 5 décembre 2024

Publication de la Directive sur le site BIC du Canton

# 23 décembre 2024

Saisie de la Cour Constitutionnelle sur cette directive rendue publique mais non encore publiée dans la FAO

# 24 décembre 2024

Publication de la directive dans le FAO